



Bulletin municipal

Municipalité de Lac-des-Aigles Volume 14 Numéro 3 Septembre 2022

73, rue Principale C.P. 69, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0
Téléphone : (418) 779-2300 Télécopieur : (418) 779-3024
Courriel : info@lacadesaigles.ca

MOT DU MAIRE

Salut citoyens et citoyennes de Lac-des-Aigles,

Voici ma saison favorite qui débute ; température agréable, paysages à couper le souffle, récoltes de nos jardins et naturellement la saison de la chasse.

Vous avez sûrement remarqué que notre nouveau service de garde communautaire a ouvert ses portes au 75 rue Principale. Pour rejoindre Manon Bourgoin, le numéro de téléphone est le 418 779-2300 poste 20. Le service peut accueillir deux préposé(e)s pour un total de 12 enfants.

Je ne peux certainement pas oublier de vous glisser un mot sur le processus de regroupement que les municipalités de Lac-des-Aigles et de Saint-Guy ont débuté. Présentement, un comité a été formé de représentants des deux municipalités. Des rencontres de travail débiteront avec le Ministère des Affaires Municipales et d'Habitation (MAMH) qui nous accompagne dans le processus. Soyez assurés que nous vous présenterons le résultat de cette analyse si le comité recommande le regroupement.

Comme dernière nouvelle, la Corporation de Développement, dont je suis le secrétaire, est très heureuse, après deux ans de travail, de débiter la vente des terrains de villégiature au nord du lac. Les gens intéressés pourront se procurer le document de soumission à partir du 19 septembre au bureau municipal. Les offres d'achat seront acceptées jusqu'à midi le 7 octobre si déposés au bureau municipal.

En terminant, j'aimerais vous rappeler que votre conseil municipal est toujours disponible à discuter de vos préoccupations ou à répondre à vos questions lors de ses séances mensuelles.

Un bel automne à toutes et tous !

Pierre Bossé
Maire



Prochaines parutions du Bulletin

- Hiver 2022
- Printemps 2023
- Été 2023
- Automne 2023

Date limite de remise des articles

- 10 décembre 2022
- 10 mars 2023
- 10 juin 2023
- 10 septembre 2023

Table des matières

Mot du maire	1
Appels d'offres	2-4
Informations municipales.	5-8
Séances du conseil	8
Versements taxes	9
Enregistrement chiens	9
Ensemencement	10
Site Internet	10
Cuisines collectives	11
Info-Bibliothèque	12-13
Shiatsu.	14
Eau potable	15
Centre des femmes	16
RIDT	17
Nouveau-né	18
Livre 75¢ à vendre	19
Ramonage	19
Changement heure	19
Recette	20
Maison des Jeunes	20
Service incendie	21
SOPFEU	21
Locations	22
Messes	22
Parc Natur'Ailes	23
Calendrier des événements	23
Horaire bureau municipal	23
Bibliothèque	23
Conseil municipal	24
Employés municipaux	24

OFFRE D'EMPLOI

Entrée en fonction : Dès que possible

POSTE : PRÉPOSÉ AUX TRAVAUX PUBLICS

PRINCIPALES FONCTIONS :

Sous la responsabilité du contremaître municipal, le préposé devra effectuer les tâches reliées à l'entretien des routes, trottoirs, propriétés municipales (parcs, patinoire, garage, ...) et autres, demandées par le contremaître municipal. Il aura notamment à conduire des camions et autres équipements dont les équipements de déneigement.

EXIGENCES :

- Posséder un permis de conduire classe 3, idéalement. Les candidats ayant un permis de classe 5 peuvent poser leur candidature mais les classes 3 seront priorisées;
- Expérience en travaux publics comme opérateur de rétrocaveuse, niveleuse ou autres équipements lourds et en déneigement sera un atout;
- Faire preuve de débrouillardise, d'autonomie et d'une capacité à travailler en équipe;
- Posséder une bonne condition physique.

CONDITIONS DE TRAVAIL :

- Salaire à discuter en fonction de l'expérience du candidat et de l'échelle salariale définie par la municipalité + une prime en période hivernale;
- Horaire d'environ 40 heures / semaine garantie;
- Horaire en rotation (jour, soir, nuit) avec prime de garde;
- Banque de congés mobiles;
- Si nécessaire, une formation sera donnée pour les opérations de déneigement ;
- Être de garde, l'hiver une fin de semaine sur trois (3).

La Municipalité de Lac-des-Aigles remercie tous les candidats et candidates de leur intérêt, mais ne communiquera qu'avec les personnes retenues pour une entrevue.

Si un tel défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae, par courriel à info@lacdesaigles.ca ou par courrier régulier à l'adresse suivante:

Municipalité de Lac-des-Aigles

À l'attention de Mme Francine Beaulieu, directrice générale
73, rue Principale, Lac-des-Aigles (Québec) G0K 1V0

Téléphone : 418 779-2300 poste 24

APPEL DE CANDIDATURES - MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES

ANIMATION ET ENTRETIEN DE LA PATINOIRE 2022-2023



1. Durée de l'emploi

10 à 12 semaines de décembre 2022 (si neige) jusqu'au début de mars 2023.

2. Rémunération

16 \$ /heure payé à chaque semaine par la municipalité, selon les heures travaillées.

3. Horaire d'ouverture de la patinoire (27 heures d'ouverture)

Lundi au Vendredi : de 17 h 30 à 20 h 30

Samedi : de 13 h à 21 h

Dimanche : de 13 h à 17 h

4. Tâches et responsabilités de l'employé pour l'animation et l'entretien

- a) accueillir la population selon l'horaire d'ouverture de la patinoire ;
- b) faire la glace (arrosage en dehors des heures d'ouverture) et les lignes;
- c) déneiger la glace avant l'arrivée des utilisateurs et durant les heures d'ouverture si nécessaire (souffleuse fournie par la municipalité)
- d) entretenir la glace pour qu'elle soit toujours sécuritaire (déneiger, signaler les trous,...)
- e) effectuer le déneigement des entrées, escaliers, galeries et de tout accès (3 portes);
- f) assurer le bon fonctionnement, la sécurité, procéder à l'entretien du local,... ;
- g) animer le centre des loisirs avec des activités : tournois de carte, de billard, de tennis, de hockey : en patins ou en botte, tournoi de Dekhockey, de bowling sur glace,.. ;
- h) administrer sa propre « entreprise », genre cantine ; la personne retenue achètera et vendra elle-même les articles nécessaires.

5. Engagement de la municipalité

- a) fournir les produits nécessaires : papier de toilettes, savons, produits nettoyants, ...
- b) faire le déneigement du chemin et du stationnement des Loisirs.

6. Exigences de ce poste

Bonne forme physique, responsable, débrouillard et organisé.

Veillez faire parvenir votre candidature le plus tôt possible, et avant le 4 octobre à 15 h.

À : Municipalité de Lac-des-Aigles, 73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

OU PAR COURRIEL À : info@lacdesaigles.ca

Pour informations contacter Mme Francine Beaulieu au 418-779-2300 poste 24.

La Municipalité de Lac-des-Aigles, le 8 septembre 2022

AVIS PUBLIC - MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES

VENTE DÉBROUSSAILLEUSE

La municipalité de Lac-des-Aigles vend par voie de soumissions publiques :



(Photo à titre indicatif seulement)

À VENDRE DÉBROUSSAILLEUSE 4' AVEC BRAS

1. Achetée en 2016
2. S'installe sur un Tracteur (non fourni)
3. Fonctionne très bien.

Montant minimal demandé de 2 000 \$

Elle peut être vue au 13, rue Bélanger (garage municipal)

Les soumissions devront parvenir sous enveloppe cachetée portant la mention « Faucheuse » avant 15 h, **Mardi, le 4 octobre 2022** au 73, rue Principale, Lac-des-Aigles (Qc) G0K 1V0 Ou par courriel à : info@lacdesaigles.ca. Elles seront ouvertes publiquement à la même adresse, à 15 h le même jour.

La Municipalité de Lac-des-Aigles se réserve le droit de n'accepter ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues. La Municipalité ne sera en outre passible d'aucune poursuite ou réclamation pour frais ou pertes subis par les soumissionnaires à la suite de telles décisions.

Pour informations, veuillez contacter Mme Francine Beaulieu au tél. : (418) 779-2300 poste 24

DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce huitième jour du mois de septembre deux mil vingt-deux.

Francine Beaulieu
Directrice générale

PROVINCE DE QUÉBEC
Municipalité de Lac-des-Aigles

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, directrice générale/ secrétaire-trésorière de la susdite municipalité, QUE :

RÔLE TRIENNAL 3^e ANNÉE

Le sommaire reflétant l'état du rôle d'évaluation foncière pour la troisième année du rôle triennal d'évaluation 2021, 2022 et 2023 de la Municipalité de Lac-des-Aigles ont été déposés au bureau de la soussignée situé au 73, rue Principale à Lac-des-Aigles le 2 septembre 2022 ;

Que pour l'exercice financier 2023 des rôles d'évaluation foncière 2021, 2022 et 2023 de la Municipalité de Lac-des-Aigles, une demande de révision prévue par la section 1 chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 ou 174.2, peut-être déposée en tout temps au cours de l'exercice financier pendant lequel survient un événement justifiant une modification du rôle ou au cours de l'exercice suivant, si l'évaluateur n'effectue pas cette modification ;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 03-97, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 03-97 sont disponibles au bureau municipal ;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire mentionné dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la Municipalité de Lac-des-Aigles à l'attention de la secrétaire-trésorière ;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, elle est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Lac-des-Aigles, ce 2^e jour du mois de septembre deux mil vingt-deux,

Francine Beaulieu
Directrice générale

INFORMATIONS MUNICIPALES

JUIN 2022 – JUILLET 2022 – AOÛT 2022

Résolution 169-22 PRABAM – RÉOLUTION FIN DE TRAVAUX (REDDITION DE COMPTE)

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles entérine et confirme la réalisation des travaux visées par la reddition de comptes finale au montant de 75 000 \$ pour la rénovation des bureaux municipaux dans le cadre du programme PRABAM.

Que la directrice générale soit mandatée pour envoyer tous les documents au ministère via la prestation électronique de service (PÉS) du programme PRABAM, accessible par PGAMR, afin de recevoir l'aide financière de 75 000 \$.

Résolution 171-22 ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ POUR UN REGROUPEMENT DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES ET DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-GUY

ATTENDU que les conseils municipaux de la Municipalité de Lac-des-Aigles et de la Municipalité de Saint-Guy souhaitent examiner l'opportunité de faire un regroupement municipal des 2 municipalités ;

ATTENDU qu'il existe une (1) entente intermunicipale entre les 2 municipalités concernant le Service de sécurité incendie ;

ATTENDU que les 2 municipalités ont beaucoup d'affinité ;

ATTENDU que les conseils municipaux des 2 municipalités ont été consultés au préalable pour obtenir leur accord quant à la réalisation d'une étude ayant pour but de produire de l'information pertinente pour fin de discussion et d'orientation pour le futur ;

ATTENDU que nous croyons qu'il serait possible d'améliorer l'efficience et l'efficacité des services municipaux auprès des citoyens ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers

QUE le Conseil municipal de Lac-des-Aigles exprime par ladite résolution son désir d'entamer un processus pour la réalisation d'une étude d'opportunité pour un regroupement entre la Municipalité de Lac-des-Aigles et la Municipalité de Saint-Guy et de former un Comité de travail à cette fin qui serait formé de membres du conseil de chacune des municipalités et des DG, soit le maire et 2-3 élus de chacune.

QUE les deux municipalités demandent l'assistance technique gratuite du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation afin d'accompagner les municipalités dans la démarche de regroupement, notamment par la réalisation d'une étude sur les implications d'un tel regroupement.

QUE cette étude, lorsque celle-ci aura été complétée, (3-4 mois), soit déposée et présentée aux Conseils des municipalités participantes pour analyse et décision quant aux suites à donner aux conclusions et recommandation de l'étude du MAMH.

Résolution 173-22 PROJET 100 DEGRÉS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe ou en son absence Mme Francine Beaulieu, directrice générale, comme responsable du projet soumis à 100 degrés et l'autorise à signer tout document relatif à ce projet et à effectuer les dépenses en respect de la subvention accordée de 4 250 \$.

Résolution 174-22 RAPPORT - SAINT-JEAN-BAPTISTE – HOT-DOG, MÉCHOUI, BAR, FEUX D'ARTIFICE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles remercie tous les participants, tous les bénévoles de la Maison des Jeunes la Piôle, de la Maison de la Famille, des Cuisines collectives du Haut-Pays, du Centre des Femmes du Ô Pays, de la Corporation de développement du lac (CDL), les pompiers, conseillers et employés municipaux. Et remercie tous les commanditaires Dépanneur chez Carolin, Cantine chez Jim et le Resto chez Lelou.

Résolution 177-22 DEMANDE DU DÉBOURSÉ – CDL RÉSO 188-21 – PARC AU CENTRE DU VILLAGE

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de procéder au déboursé de l'aide de 3 000 \$ au CDL, pour leur projet de parc au cœur du village, la Halte du marché, tel que résolu (Résolution # 188-21) et accepte de fournir le matériel et les équipements nécessaires au remplissage de l'excavation laissée béante par la démolition de l'ancien hôtel sise au 97, rue Principale, site de la future Halte du marché.

Résolution 183-22 BILAN 2021 DE LA STRATÉRIE MUNICIPALE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE

La consommation d'eau en 2021 est à 219 Litres/personnes/jour, et l'objectif du MAMH est de 220 L/pers/d. La municipalité doit donc surveiller la consommation d'eau sinon l'obligation d'installer des compteurs pourrait survenir. Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt du formulaire de l'usage de l'eau 2021 approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'habitation après leur analyse.

Résolution 187-22 TRAVAUX AU RANG BÉDARD ET 1^{ER} RANG – SUBVENTION PPA-CE - FIN

Que le conseil de la municipalité de Lac-des-Aigles approuve les dépenses d'un montant de 32 821.25 \$ (au net) relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnée au formulaire V-0321, pour le projet PPA-CE Réfection du rang Bédard et du Premier rang, (Dossier N° : 00032548-1 - 13060 (1) - 20220512-01), conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Résolution 189-22 TRAVAUX CHEMIN DU NORD-DU-LAC – SUBVENTION PPA-ES - FIN

Que le conseil de la municipalité de Lac-des-Aigles approuve les dépenses d'un montant de 28 505.47 \$ (au net) relatives aux travaux d'amélioration réalisés et aux frais inhérents admissibles mentionnée au formulaire V-0321, pour le projet PPA-ES Réfection au Nord-du-Lac, (Dossier N° : 00030990-1 - 13060 (1) – 2021-04-22-35), conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec et reconnaît qu'en cas de non-respect de celles-ci, l'aide financière sera résiliée.

Résolution 192-22 REGROUPEMENT MUNICIPAL - FORMATION DU COMITÉ

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate les membres du conseil suivant pour faire partie du Comité sur le regroupement : M. Pierre Bossé, maire, Mme Vicky Ouellet, conseillère # 3, M. Michel Dubé, conseiller # 2 et Mme Francine Beaulieu, directrice générale.

Résolution 193-22 REGROUPEMENT MUNICIPAL - QUESTIONS AU MAMH

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse au MAMH, concernant l'analyse d'un possible regroupement avec la municipalité de Saint-Guy, les questions suivantes des membres du conseil de Lac-des-Aigles :

1. Pour la machinerie si elle sera indépendante ou fusionnée ?
2. Est-ce que nous pouvons conserver notre nom de village ?
3. Si nos employés sont conservés ?
4. Qu'arrive-t-il avec le conseil regroupé avant les élections générales de 2025 ?
5. Comment faire un conseil provisoire ?
6. Aux élections générales 2025 y aura-t-il un seul conseil ?
7. Qu'arrive-t-il des subventions après le regroupement (péréquation, TECQ, demande au PRACIM, ..) ?
8. Si les taxes seront différentes ou commune pendant la transition et après ?
9. Les ententes intermunicipales ne seront plus utiles ? (service incendie fourni par LDA à St-Guy) ?
10. Qu'arrive-t-il aux employés municipaux, nous pourrions les faire travailler où l'on veut ?
11. À qui appartiendra les dettes, à chacun ou commun ?
12. Pourrions-nous faire un autre regroupement après celui-ci ?
13. Est-ce que la tenue d'un référendum est obligatoire ?

Résolution 194-22 CAMP DE JOUR – FIN LE 12 AOÛT 2022 - FÉLICITATIONS

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite les 2 animatrices du Camp de jour 2022 soit Milles Sara Castonguay et Maéva Dubé pour leur excellent travail au Camp de jour municipal cet été.

CORRESPONDANCE

JUIN 2022 – JUILLET 2022 – AOÛT 2022

1. Reçu courriel le 26 mai 2022, du ministre M. François Bonnardel du MTQ nous informant qu'une aide de 125 313 \$ nous sera octroyée dans le cadre du programme d'aide à la voirie locale (PAVL) pour nos routes de niveau 1 (chemin du Nord-du-Lac) et de niveau 2 (route et chemin du rang Bédard, 1^{er} rang et route du 1^{er} rang).
2. Reçu courriel le 3 mai, qu'une aide de 700 \$ nous est octroyée dans le cadre du Programme d'assistance financière aux célébrations locales pour la fête du 24 juin.
3. Reçu courriel le 25 mai de Calinours nous informant que Manon Bourgoïn a reçu son avis d'intention de reconnaissance pour être responsable d'un service de garde (RSG).
4. Annonce reçue le 26 mai 2022, de la FQM, que le premier ministre M. François Legault s'engage à compléter le réseau cellulaire dans toutes les régions du Québec, s'il est réélu le lundi 3 octobre prochain.
5. Lettre reçue par courriel d'Hydro-Québec le 16 mai pour leur 10^e anniversaire du Circuit électrique, nous remerciant pour notre vision d'avoir installé une borne de recharge électrique, contribuant ainsi à l'électrification du transport, à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à la mise en place d'une économie plus verte.
6. Reçu du MAMH le 9 juin, une lettre nous informant qu'un montant de 161 454 \$ en péréquation sera déposé le 30 juin. (Tel que budgété).
7. Reçu de Desjardins le 17 juin par dépôt direct, une ristourne de 232.52 \$. (En 2021 était de 323.19 \$).
8. Reçu courriel le 28 juin du MTQ nous informant que suite à la recommandation de notre député, le ministère a le plaisir de nous accorder une aide financière maximale de 14 000 \$ (Réso 18-22 pour travaux au rang 1 et rang Bédard).
9. Reçu de la RIDT un document sur le fonctionnement du dépôt municipal des matières organiques, la municipalité est responsable de son accès sécuritaire à l'année, affichage conforme, des matières non acceptées, du retrait des déchets mis dans l'enclos (sacs verts,...), vider les sacs de plastique si les citoyens ne l'ont pas faits, pousser les matières et aviser la RIDT lorsque l'enclos est plein pour planifier un transport.

DATES DES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

- À VENIR -

Les séances du Conseil municipal ont lieu à **19 h 30 à la salle communautaire** (sous-sol) situé au 75, rue Principale.

Les citoyens de la municipalité sont conviés à y assister et à y participer par leurs questionnements et commentaires. Une copie des comptes, de l'ordre du jour et de la correspondance leur seront remis.

Mercredi, le 5 octobre 2022

Lundi, le 7 novembre 2022

Lundi, le 5 décembre 2022

Date des versements de taxes annuelles 2022 (Sauf mise à jour)

1 ^{er} versement :	14 mars 2022
2 ^e versement :	13 juin 2022
3 ^e versement :	12 septembre 2022

Modalités de paiement

Sur internet par AccesD Desjardins: Inscrire Lac-des-Aigles dans nom du fournisseur. Le # de référence est numérique, il correspond au numéro de matricule (ex : 1717223040) et il est formé d'un minimum de 10 chiffres et d'un maximum de 12 chiffres. Vous devez entrer le numéro de référence sans tirets, sans espace.

Au guichet automatique

Au comptoir

Par réseau téléphonique

Prévoyez deux à trois jours de délais avant la date d'échéance pour éviter un retard dans votre paiement à la municipalité et des frais d'intérêt supplémentaires.

Par la poste

Chèques et chèques postdatés. Le coupon de paiement original doit accompagner chacun des versements et le numéro de matricule doit être inscrit à l'endos de chacun des chèques.

Au comptoir du bureau municipal (73, rue Principale)

Argent comptant ou chèque

AVIS IMPORTANT – TAXES MUNICIPALES IMPAYÉES 2022

Tous les comptes de taxes, permis ou autre compte qui seront en souffrance à la réunion du mois de novembre, feront partie d'une liste qui sera dressée et remise à chaque élu lors de la séance du conseil du 7 novembre 2022 et elle devient publique. De plus une pénalité sera chargée à chaque propriété. Si vous ne voulez pas que votre nom y apparaisse il est important d'acquitter la totalité de vos comptes en souffrance d'ici là.

RAPPEL - ENREGISTREMENT DES CHIENS

La facture des frais annuels pour l'enregistrement :

Elle a été postée en même temps que votre compte de taxes en février dernier. Si celle-ci n'a pas été acquittée, des frais d'intérêt s'appliquent. La date d'échéance était le 24 mars dernier.

Suivi :

N'oubliez pas de nous aviser lorsque vous adoptez un nouveau chien. Il est de même en cas de disposition ou décès du chien.



Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens

Le 3 mars 2020 est entré en vigueur le règlement provincial « Règlement d'application de la Loi visant à favoriser la protection des personnes par la mise en place d'un encadrement concernant les chiens ». Ce règlement est applicable par toutes les villes et municipalité du Québec. Il est édicté par le Ministère de la Sécurité publique (MSP). Ce règlement oblige tous les propriétaires de chiens à enregistrer leur(s) chien (s), quel que soit la race, la grosseur du chien, auprès de la municipalité et à faire porter à leur chien, la médaille d'enregistrement de la municipalité (des frais seront appliqués pour chaque médaille). La municipalité n'a pas à faire du porte-à-porte pour découvrir l'ensemble des chiens sur son territoire. La responsabilité revient au propriétaire d'enregistrer son chien auprès de la municipalité. Le propriétaire est passible d'une amende de 250 \$ s'il ne va pas enregistrer son chien à la municipalité dans le délai prévu. Une fiche d'enregistrement qui contient l'ensemble des éléments prévus au règlement provincial devra être complétée par chaque propriétaire de chien et cela pour chaque chien. L'enregistrement se fait une fois à la municipalité, mais les frais sont annuels.

LETTRE DE REMERCIEMENT A TOUS.

INFORMATION À TOUS

L'ensemencement du lac avec ombles de fontaine se tiendra la fin de semaine de L'Action de Grâce avec la Pisciculture Montagne Blanche.

Les directeurs de l'association de l'ensemencement du lac remercient toute la population pour la solidarité et le soutien apportés durant le tournoi de pêche blanche de janvier 2022. Grâce à votre encouragement 393 inscriptions ont été prises et 180 cartes vendues. Merci à tous les généreux et nombreux commanditaires, nos bénévoles ainsi qu'aux responsables de la maison des jeunes, c'est grâce à vous si cette activité peut encore se dérouler. La participation a dépassé nos attentes, parents et amis étaient au rendez-vous malgré le temps glacial pour cette activité familiale hivernale. Nous avons reçu \$2000.00 de la fondation Faune et Parc ainsi qu'un don de \$500.00 de la Municipalité de Lac-Des-Aigles.

ENCORE UNE FOIS MERCI...

Régis-Bérubé, Daniel-Beaulieu, Luc-Sirois, Briand-Bérubé,
Yves-Beaulieu, Mike-Lepage, Langis-Bourgoin, Alexis-Pelletier, Steven-Lévesque, Yves-Caron, Stéphanie-Tardif-Caron.

VISITEZ NOTRE SITE INTERNET

Nouvelles municipales

Services

Procès-verbaux

Journaux municipaux

Avis publics

Formulaires & inscriptions

Locations

Dates importantes

Règlements

Municipalité
Lac-des-Aigles

Pour recevoir toutes les informations municipales
<https://www.lacdesaigles.ca/>



Cuisines Collectives du Haut-Pays

INVITATION À TOUS

À participer à la Cuisine Collective une fois par mois dans votre Municipalité.

Cuisiner ensemble, expérimenter de nouveaux plats, partager nos meilleures recettes, planifier un menu équilibré avec les participants (es). Voilà ce que représente la mission des cuisines collectives.

C'est plus que de la cuisine. Elles permettent de :

- Sortir de la maison
- Faire des rencontres et tisser des liens d'amitiés
- Construire la confiance en soi
- Valoriser l'autonomie et la prise en charge
- Valoriser, acquérir et partager ses connaissances



Les ateliers de cuisine collective sont offerts à toute la population. Les ateliers débutent dans votre municipalité au mois d'octobre 2022.

- La Trinité des Monts - Esprit-Saint - Lac des Aigles – St-Guy – Biencourt
- Squatec – Lejeune

Pour plus d'information : Sylvie Gagnon (coordonnatrice)
Nathalie Mailloux (adjointe) au 418-779-2731



INFO-BIBLIOTHÈQUE

Club de lecture d'été Desjardins 2022 :

La thématique de 2022 a proposé aux jeunes *[un voyage dans le temps à l'ère des cavernes et des mammouths!](#)*

Le but de ce club de lecture d'été était d'inciter les jeunes à fréquenter leur bibliothèque municipale. Les enfants des jeux d'été sont venus à 6 reprises à la bibliothèque pour profiter des animations lecture.

Il y a eu un tirage local à notre bibliothèque et la gagnante est Maéva Roy, elle s'est mérité un livre.

Il y aura d'autres tirages pour tous les enfants ayant participé à la grandeur du Réseau des bibliothèques en septembre.



Réalité augmentée :

Ouvrir un livre, tourner les pages, lire le texte regarder les illustrations, ça vous maîtrisez. Avec la réalité augmentée, on ajoute un petit plus grâce à une tablette ou un smartphone. On va regarder le livre via la caméra et voir des choses en plus qui vont s'animer pour le plus grand plaisir de nos yeux ébahis

Présentement à la bibliothèque nous avons acheté le livre du lapin qui ne se brosse pas les dents.

Une exposition de 10 livres et d'un globe terrestre seront à la bibliothèque dès le 16 octobre.

Une expérience intéressante à faire vivre à nos tous petits.

Casque de réalité virtuelle :

Après plus de deux ans d'absence, c'est avec plaisir que le Réseau des bibliothèques remet en circulation les casques de réalité virtuelle. Il est disponible depuis juin à la bibliothèque.

Lors des journées de la culture il y aura un avant-midi où la population sera invitée à venir découvrir cette technologie en plongeant dans un univers 3D. Voir la publicité plus ci-dessous.

Expositions :

Du 6 octobre au 17 février 2023 : Contagion lecture « HÉROS des jeunes »

Du 17 février au mois de juin 2023 : livres jeunes sur la réalité augmentée

Animation lecture :

Mercredi le 26 octobre il y aura l'animation de l'Halloween, publicité à venir.

Marché public :

Le comité de la bibliothèque a été présent cet été tous les samedis matin de 10 hres à midi pour offrir des livres usagés à la population. Cette année nous avons amassé environ \$400.00. Il y avait différents types de livres, soit des bandes dessinées, des livres jeunesse, des romans québécois, des policiers ou des vieux classiques, des livres de poésie, voyage, cuisine. Bref, l'embaras du choix pour tous les goûts ! Et ce, à petit prix \$1.00 du livre.

Cet argent amassé servira à faire l'achat de livres pour la bibliothèque. Les livres qui ne seront pas vendus auront une place à la bibliothèque pour les vendre ou iront à l'organisme « Liv'Avenir » à Cabano. Ainsi, tous pourront bénéficier de la richesse que nous offrent les livres.

MERCI à toutes les personnes qui nous offrent des livres tout au long de l'année qui permette de financer d'autres livres et de donner une seconde vie aux livres.

La biblio-vente très populaire, reviendra l'an prochain durant la même période au même endroit. Un rendez-vous à ne pas manquer pour les amateurs de lecture !

ÉCOLE

Nous sommes très heureux de recevoir à nouveau les classes du primaire à la bibliothèque après quelques années d'arrêt dû au covid. On a hâte de les recevoir et ce dès le 19 septembre.

Horaire de la bibliothèque !

Les heures d'ouverture:

Lundi : 13h30 à 15h00

Mercredi : 19h00 à 20h30

La bibliothèque fermera pour le congé de l'Action de Grâce le 10 octobre.

Le comité de la bibliothèque vous souhaite un bel automne !



Les journées de la Culture

30 septembre, 1er et 2 octobre

Visite les 3 bibliothèques de ton secteur

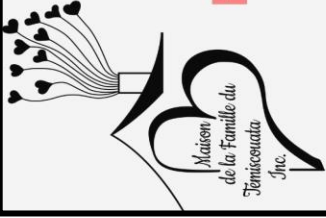
Vendredi: 30 septembre
5 à 7 à la salle municipale suivi d'une soirée cinéma avec Pop corn et barbe à papa.

Samedi: 1er octobre (10h à 12h)
Casques de réalité virtuelle à la bibliothèque de Lac-des-Aigles, collation sur place!

Samedi: 1er octobre (13h à 15h)
Porte-ouverte et vente de livre usagés à la bibliothèque, suivi d'une chasse au trésor familiale.

Une photo de la bibliothèque visitée sera distribué à chacune des activités. Ramasse les trois photos pour participer au tirage d'un panier cadeaux d'une valeur de plus de 150\$

Made with PosterMyWall.com



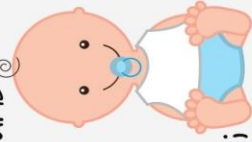
UN NOUVEAU SERVICE

À LA MAISON DE LA
FAMILLE DU TÉMISCOUATA



Une halte-garderie
communautaire c'est quoi ?

Tu as besoin d'un milieu de garde
occasionnel pour ton ou tes enfants 0-5 ans :



- Prendre un petit moment pour toi ;
- Aller à un rendez-vous ;
- Faire ton épicerie ;
- Permettre à ton enfant de socialiser ;

Ce service est pour toi et ta famille !



C'est gratuit !

Il vous suffit de réserver 24 heures à
l'avance au 418-499-2633

Ouverture : mardi 20 septembre

Horaires : Tous les mardis de 13h à 16h
et les Jeudis : 9h00 à midi et de 13h à 16h

指圧

Andrée Bélanger massothérapeute

shiatsu

指圧

Récemment diplômée en massothérapie technique shiatsu, j'offre mes services à votre domicile, dans les municipalités de Lac-des-Aigles, Saint-Guy, Esprit-Saint, Biencourt et Squatec.

chaque lundi 13h30-14h30 / 15h-16h / 16h30-17h30

L'installation du futon de shiatsu nécessite un espace dégagé au sol d'environ 8 x 10 pi.
Le receveur ou la receveuse doit se vêtir de manière souple et confortable.

Tarif : 75\$ par visite-séance d'environ 60 minutes (65\$ + taxes)

Technique manuelle japonaise, le shiatsu vise à réveiller le processus de régénération du corps en harmonisant la circulation de l'énergie. Il se pratique par-dessus les vêtements (sans huile), sur un futon au sol. Des pressions adaptées aux besoins de la personne sont effectuées sur des points situés le long des trajets d'énergie du corps. Le massage shiatsu est utilisé autant en soin thérapeutique qu'en détente : il contribue à éliminer les blocages énergétiques pour ainsi soulager le corps et calmer l'esprit.



INFO / RÉSERVATION : andreebelanger.com/shiatsu

Fermez l'eau. Sauvez gros.



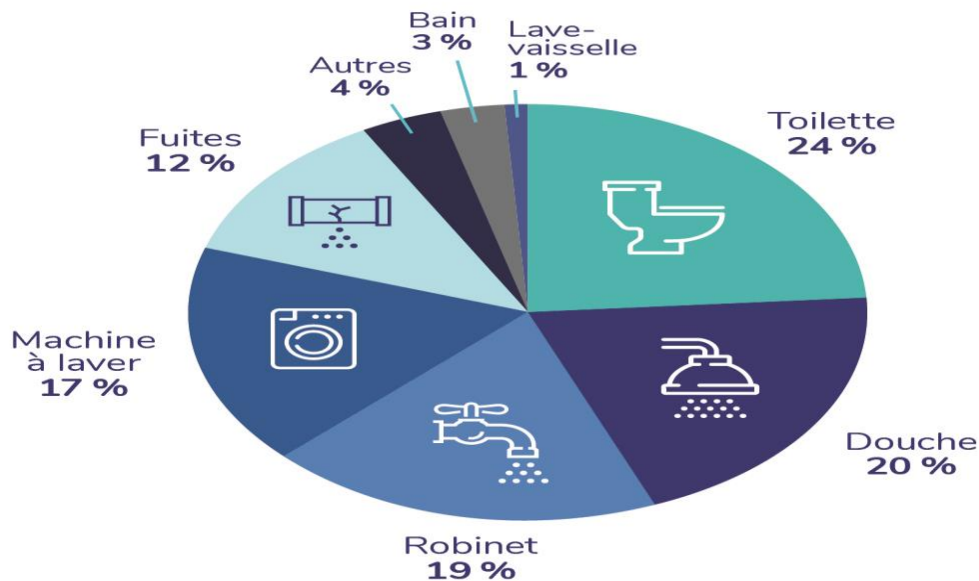
MON
EMPREINTE
BLEUE

Calculez votre consommation d'eau à
Quebec.ca/monempreintebleue

Votre
gouvernement

Québec

Répartition moyenne de la consommation résidentielle intérieure



Oiseaux sauvages

L'automne arrive à grands pas et plusieurs oiseaux migrateurs reprendront bientôt leur trajet du nord au sud, quittant ainsi leur territoire de reproduction vers leur zone d'hivernage. Les oiseaux sauvages constituent un réservoir pour l'influenza aviaire. Par leur présence accrue le long de la voie migratoire, ils contribuent à la propagation du virus et augmentent ainsi le risque de contamination des oiseaux domestiques. De plus, les températures extérieures plus fraîches sont propices à la survie du virus dans l'environnement.

Le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) demande votre vigilance et votre collaboration afin d'optimiser la surveillance et les mesures de prévention de la grippe aviaire qui représente une menace importante pour la santé de la volaille d'élevage. Elle représente toutefois un risque faible pour la population, puisque le virus se transmet rarement des oiseaux aux humains.

En tant que citoyen, vous pouvez signaler la présence d'oiseaux sauvages morts ou moribonds en communiquant avec le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs (MFFP) au 1 877 346-6763.

Selon certains critères, les spécimens pourront être récupérés pour analyse par les agents de protection de la faune. Toutefois, si vous êtes dans un secteur où plusieurs mortalités d'oiseaux sauvages sont rapportées, vous pouvez vous débarrasser des carcasses de façon sécuritaire.

Suivez le protocole pour se débarrasser de façon sécuritaire d'une carcasse d'oiseau sauvage mort, disponible sur Quebec.ca.

VOICI LES ACTIVITÉS À VENIR AU CENTRE DES FEMMES DU Ô PAYS

Centre des Femmes
du Ô Pays



Sortie au Parc national du Lac Témiscouata

Mercredi 21 septembre

Départ du Centre à 9h

** GRATUIT ** Le Centre offre le dîner

Une marche en plein air pour profiter des couleurs de l'automne.



Déjeuner causerie « les élections provinciales »

Mercredi 28 septembre à 9h

** Le Centre offre le déjeuner **

Que proposent les différents partis politiques? Quels sont les enjeux à surveiller pour les femmes?

Journée nationale des Centres de femmes

Mardi 4 octobre à 13h30

** Précédé d'un dîner communautaire à midi **

Surveillez nos publicités pour connaître les détails.



Journal créatif

avec Louise Marmen, animatrice certifiée

Série de 2 rencontres : les mercredis à 13h30

→ 12 octobre

→ 19 octobre

On explore le thème du deuil à l'aide du journal créatif. Écriture, dessin et collage.

Séance photo: la suite! « Apprivoiser sa beauté »

Mardi 25 octobre à 13h30

** Précédé d'un dîner communautaire à midi.

Dans une société qui impose un modèle de beauté unique et impossible à atteindre, qu'est-ce que la beauté pour moi? On en discute avec bienveillance.

Pour info:

418-779-2316,

cfop@telus.net

Ou via Facebook

DÉPÔT MUNICIPAL

RÉSIDUS VERTS BRANCHES

MATÉRIAUX ACCEPTÉS



RÉSIDUS VERTS

Pelouse | Feuille morte
Résidu de fleur et de jardinage
Résidu de déchaumage
Terreau | Terre d'emportage
Copeau de bois naturel
Bran de scie de bois naturel

➔ Les résidus verts seront compostés évitant ainsi leur enfouissement.

BRANCHES

Tronc d'arbre
Arbuste
Arbre de Noël
Résidu d'élagage
Résidu de taille d'arbre

➔ Les branches seront broyées pour être compostées ou pour servir de combustible.



Ouvrez et enlevez les sacs.
Utilisez le bac à déchets pour laisser le site propre.
Ne déposez rien en dehors des enclos.

MATÉRIAUX INTERDITS



Reste alimentaire | Papier et carton
Cendre | Litière d'animaux
Déchet domestique | Déchet encombrant
Plante toxique ou malade

Souche
Accessoire décoratif dans les arbres
Matériaux de construction et rénovation
Matériaux de démolition



Conservez ce lieu propre et respectez les consignes de tri pour assurer la présence à long terme de ce dépôt municipal.
Pour de grandes quantités de matières ou pour tout autre matériau, utilisez un des écocentres.
Ce site est prévu pour de petites quantités provenant de chez les citoyens.

POUR TOUT AUTRE MATÉRIAU, UTILISEZ L'ÉCOCENTRE LE PLUS PRÈS.



écocentre

Accès gratuit et sans limite aux écocentres pour tous les citoyens.

POHÉNÉGAMOOK
480, rue du Parc industriel | 418 893-2571

SQUATEC
90, route 295 Nord | 418 855-5484

TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC
53, route 232 Est (Quartier Cabano) | 418 854-7318

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi		Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
RÉSIDUELS/ESTIVALE	13h-16h		8h-12h et 13h-16h			8h-12h	RÉSIDUELS/ESTIVALE	Parrrr	8h-12h 13h-16h	Parrrr	13h-16h	8h-12h 13h-16h	8h-12h 13h-16h
RÉSIDUELS/HIVERNALE	13h-16h		8h-12h et 13h-16h			Parrrr	RÉSIDUELS/HIVERNALE	Parrrr	Parrrr	Parrrr	Parrrr	Parrrr	8h-12h 13h-16h

Pour plus d'informations, contactez la RIDT : 418 853-2220
www.ridt.ca • info@ridt.ca

Merci de votre collaboration!



RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE TÉMISCOUATA

Avis aux parents d'un nouveau-né

La municipalité de Lac-des-Aigles offre aux parents un certificat cadeau au montant de **100,00 \$** à utiliser au Dépanneur chez Carolie.

N'hésitez pas à nous faire parvenir une photo de votre nouveau-né que nous afficherons dans le prochain journal municipal 😊



Arnaud Pelletier est né le 25 mai 2022 ! Il pesait 8 lbs.

Ses parents Natacha Dufour Bouchard et Jeff Pelletier ainsi que son frère Théo sont très contents de son arrivé dans la famille !



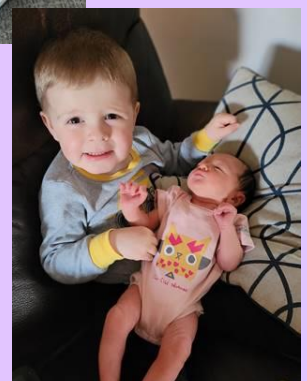
Je me présente, Flavie Blier, fille de Yanrick Blier et Marie-Michelle Dubé.

Je suis née le 3 juin dernier (eh oui, j'ai la même date d'anniversaire que mon grand frère !)

J'aime...

- ✓ me faire dorloter
- ✓ quand mon frère me divertit
- ✓ le camping

Mes parents sont fiers de moi ♥

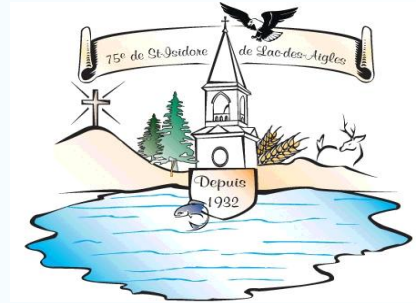


**- J'AI POUR TOI UN LAC (1932-2007) -
LIVRES DU 75^e DE LA MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES**

Après plusieurs demandes, nous sommes heureux de vous annoncer que nous avons présentement quelques livres du 75^e à vendre !

Coût du livre: 75,00 \$

Si vous êtes intéressés, venez nous voir au bureau municipal ! ☺



RAMONAGE DE CHEMINÉES



Entreprise de Rimouski offrant le service de Ramonage.
Ramonage Rimouski au 418 732-6570

Utilisez ces conseils de prévention des incendies pour sensibiliser votre entourage!

C'EST L'HEURE !



**VÉRIFIEZ
VOS AVERTISSEURS**

Vérifier l'avertisseur, c'est :

- Tester son bon fonctionnement.
- Vous assurer qu'il est installé au bon endroit, sur chaque étage de votre domicile, sans oublier le sous-sol.

Astuce :

- Procurez-vous un avertisseur avec une pile au lithium, impossible de retirer la pile!
- Rappelez-vous que la durée de vie de tout modèle est de 10 ans!

<https://www.securitepublique.gouv.qc.ca/securite-incendie/prevenir-incendie/conseils-prevention/avertisseur-fumee/installation-entretien.html>

**CHANGEMENT
D'HEURE
AUTOMNE 2022 :**

**Dans la nuit du
5 novembre au
6 novembre 2022
On recule l'heure**

Recette

Croustade aux pommes

Ingrédients :

- 4 tasses de pommes en dés
- ½ tasse de farine tout usage
- 1 ½ tasse flocons d'avoine
- 1 tasse de cassonade
- ½ tasse beurre mou
- 1 cuillère à thé cannelle

1. Préchauffer le four à 350 °F
2. Dans un grand bol, mélanger ensemble tous les ingrédients, sauf les pommes
3. Disposer les pommes Dns le fond d'un plat allant au four
4. Recouvrir les pommes avec le mélange de flocons d'avoine
5. Cuire au four à 350 °F pendant 40 minutes



La recette provient de : <https://www.recettes.qc.ca/recettes/recette/croustade-aux-pommes-2-2429>

MAISON DES JEUNES "LA PIÔLE"

HEURES D'OUVERTURE

MERCREDI: 18 H 00 À 21 H 30

JEUDI: 18 H 00 À 21 H 30

VENDREDI: 18 H 00 À 22 H 30

SAMEDI: 18 H 00 À 22 H 30



Service de sécurité incendie Lac-des-Aigles

Liste officielle des pompiers 2022 - Caserne 45

Lavoie Francis, Directeur du Service incendie (Chef pompier)

Leblanc-Breault Jonathan, Capitaine pompier

Rioux Éric, Lieutenant

Beaulieu Yves, pompier

Bourgoin Damien, pompier

Caron Luc, pompier

Caron Yves, pompier

Duchesne Richard, pompier

Labrie Mélissa, pompière

Leblanc-Breault Étienne, pompier

Mailloux Valérie, pompière

Malenfant Manon, pompière

Marquis (Durand) Maxime, pompier

Morin Gabriel, pompier

Nilson Matthew, pompier

Rodrigue André-Bruno, pompier

Rodrigue Brandon, pompier

Rodrigue Brian, pompier

Sirois Josée, pompière



SOP FEU

Veillez noter que s'il y a une mesure préventive telle qu'une suspension de permis de brûlage ou une interdiction de faire des feux à ciel ouvert celle-ci est prioritaire à l'indicateur que vous fournirait le danger d'incendie. Vérifiez les restrictions en vigueur avant de vous rendre en forêt.

- **BAS (BLEU)** : Risque d'incendie de faible intensité à propagation limitée, c'est le bon moment pour allumer votre feu de camp.
- **MODÉRÉ (VERT)** : Risque d'incendie de surface se propageant de façon modérée et se contrôlant généralement bien, faites uniquement des feux de petite dimension (1m X 1m maximum).
- **ÉLEVÉ (JAUNE)** : Risque d'incendie de surface d'intensité modérée à vigoureuse qui pose des défis de contrôle lors du combat terrestre, n'allumez pas si la vitesse du vent est supérieure à 20 km/h.
- **TRÈS ÉLEVÉ (ORANGE)** : Risque d'incendie de forte intensité avec allumage partiel ou complet des cimes dont les conditions au front sont au-delà de la capacité des équipes terrestres, faites des feux seulement dans des installations munies d'un pare-étincelles réglementaire.
- **EXTRÊME (ROUGE)** : Risque d'incendie de cimes de forte intensité, qui se propage à grande vitesse et qui peut devenir incontrôlable, évitez de faire des feux.

Vous retrouverez l'indice du danger d'incendie sur notre carte interactive et sur notre application mobile. De nombreuses municipalités l'affichent également sur leur site Web. N'oubliez pas ! Lorsque vous allumez, assurez-vous d'utiliser un équipement prévu à cet effet ou installez-vous sur le sol minéral loin de toute matière combustible.

TARIFS POUR LA LOCATION DES LOCAUX MUNICIPAUX

Salle communautaire - 75, rue Principale (sous-sol)

Capacité de 160

100 \$ / location et 25 \$/hre pour le ménage s'il y a lieu



-Important : La consommation d'alcool est interdite dans nos salles à moins d'obtenir un permis de réunion auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec. L'obtention des permis nécessaires est la responsabilité du locataire.

Pour réserver : Téléphoner au 418 779-2300 ou par courriel à info@lacsdesaigles.ca

SEPTEMBRE :

Samedi, le 17 septembre 2022 - Église
19 h 00

OCTOBRE :

Samedi, le 1er octobre 2022 - Église
19 h 00

Samedi, le 15 octobre 2022 - Église
19 h 00

Samedi, le 29 octobre 2022 - Sous-sol du 75, rue Principale
19 h 00

NOVEMBRE :

Samedi, le 12 novembre 2022 - Sous-sol du 75, rue Principale
19 h 00

Samedi, le 26 novembre 2022 - Sous-sol du 75, rue Principale
19 h 00

DÉCEMBRE :

Samedi, le 10 décembre 2022 - Sous-sol du 75, rue Principale
19 h 00

HORAIRE
Messes de
Lac-des-Aigles

Accès Internet Wi-Fi et téléphones dans chaque chalet

PARC NATURELLES - POUR LOCATION

✓ Deux (2) chalets toutes saisons (style Chalet suisse)

✓ Six (6) terrains de camping avec tous les services.

Veuillez contacter Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire au

418 779-2739

BIENVENUE CHEZ NOUS !



Calendrier des événements à venir en 2022 à Lac-des-Aigles

Lundi, le 10 octobre ----- Bureau fermé – Action de grâce

Mercredi, le 5 octobre ----- Réunion du conseil

Lundi, le 7 novembre ----- Réunion du conseil

Vendredi, le 11 novembre ----- Bureau fermé – Jour du souvenir

Lundi, le 5 décembre ----- Réunion du conseil



BUREAU MUNICIPAL

73, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Lundi : 8 h 00 à 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00

Mardi : 8 h 00 à 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00

Mercredi : 8 h 00 à 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00

Jeudi : 8 h 00 à 12 h 00 – 13 h 00 à 16 h 00

Vendredi : 8 h 00 à 12 h 00 – Fermé

Pour informations : 418 779-2300 poste 24 et à info@lacdesaigles.ca



**BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE
ISABELLE-BEAULIEU**

75, rue Principale, Lac-des-Aigles, G0K 1V0

Lundi : 13 h 30 à 15 h 00

Mercredi : 19 h 00 à 20 h 30

Pour informations : 418 779-2300 poste 17

Membres du conseil municipal et leurs dossiers assignés

Monsieur Pierre Bossé, maire : dossiers MRC & gestion interne

Monsieur Michel Dubé, conseiller siège 1 : Comité de la bibliothèque, comité d'urbanisme (CCU), Office municipal d'habitation (OMH), travaux publics & suppléant à la RIDT

Monsieur Serge Demers, conseiller siège 2, pro-maire : Association de la Vallée des Lacs (ADVL), Corporation développement (CDL), OBVL du Fleuve Saint-Jean & Réserve Duchénier

Madame Vicky Ouellet, conseillère siège 3 : Maison des Jeunes, Matières résiduelles (RIDT), Patrimoine & Réserve Duchénier

Monsieur Luc Sirois, conseiller siège 4 : Loisirs, sécurité incendie & travaux publics

Monsieur Simon Bois, conseiller siège 5 : Loisirs & ressources humaines

Madame Josée Sirois, conseillère siège 6 : Comité d'urbanisme (CCU), ressources humaines & Route des Monts Notre-Dame

Employés municipaux

Mme Francine Beaulieu, directrice générale ----- 418 779-2300 poste 24

Mme Nadia Castonguay, directrice générale adjointe ----- 418 779-2300 poste 11

Mme Alyson Lavoie, aide au secrétariat ----- 418 779-2300 poste 13

M. Julien Colpron-Tremblay, inspecteur municipal ----- 418 779-2300 poste 13 (Jeudi AM)

Mme Pauline Beaulieu, gestionnaire du Parc Natur' Ailes -- 418 779-2739

M. Francis Lavoie, directeur du service incendie ----- 418 779-2119

M. Jonathan Leblanc-Breault, capitaine pompier ----- 418 509-8223

M. Yves Caron, contremaître

M. Berthier Beaulieu, responsable des réseaux aqueduc et égout

M. Éric Blier, préposé aux travaux publics

Mme Chantal Corbin, préposée à l'entretien (73 et 75, rue Principale)

Mme Lise Leblanc, responsable de la bibliothèque ----- 418 779-2300 poste 17

Nous vous souhaitons un magnifique automne 2022 !

